



LABEL TERRITOIRES DE FAUNE SAUVAGE

Présentation
Objectifs
Fonctionnement
Résultats

SOMMAIRE

- Enjeu du label
- Principes directeurs
- Objectifs
- Fonctionnement
- Le site Internet
- Les territoires labellisés
- Les perspectives, après ces trois années

ENJEU DU LABEL

La philosophie du label européen Wildlife Estate, traduit en français sous le terme « Territoires de faune sauvage » est de

- valoriser les territoires privés mettant en place de manière volontaire des mesures de réhabilitation & préservation & gestion de la biodiversité au cœur de leurs activités socio-économiques;
- promouvoir les gestions exemplaires de territoires où se pratiquent des activités humaines telles que la chasse et la pêche durables.



PRINCIPES DIRECTEURS

Il s'agit de l'illustration du principe de conservation par l'utilisation selon certains travaux scientifiques, par exemple : la publication de Hutton J.M. et Leader-Williams N. (2003): « Sustainable use and incentive-driven conservation : realigning human and conservation interests Oryx, 37 :215-226) offre une alternative au principe historique de la conservation de la nature par la mise sous protection stricte.

L'intérêt de ce principe est désormais reconnu au niveau des plus hautes instances, comme:

- ❖ l'UICN qui l'a repris dans une « déclaration de principes » lors du Congrès mondial de la nature tenu à Amman en 2000 (résolution 2.29),
- ❖ la Commission européenne dans son « Guide sur la Chasse Durable en application de la Directive Oiseaux »,
- ❖ la Convention sur la Diversité Biologique et ses « Principes et directives d'Addis-Abeba pour l'utilisation durable de la diversité biologique ».
- ❖ le prix Nobel d'économie. Elinor Ostrom. la théorie de l'action

PRINCIPES DIRECTEURS

Plus récemment, la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a introduit ce principe dans le droit français : Code de l'Environnement titre Ier : Principes généraux Article L110-1

7° Le principe de l'utilisation durable, selon lequel la pratique des usages peut être un instrument qui contribue à la biodiversité ;

PRINCIPES DIRECTEURS



*T*enir compte des activités socio-économiques

*F*avoriser la biodiversité

*S*outenir des territoires

Copyright : DGestim FNC

CONTEXTE

- **Création en 2005 par ELO**
- **Présent dans 19 états membres**
- **330 territoires labellisés en Europe sur 1,616,881 ha**

- Label développé en France par l'ONCFS à partir de **2011**
- **Appui de la FNC en octobre 2015** suite à la constitution du Comité de pilotage français (ELO, FNC, FFS, ONCFS)



OBJECTIFS

Pour la Fédération Nationale des Chasseurs, la Fondation François Sommer et l'Office National de la Chasse et de la faune Sauvage



- Proposer une alternative aux politiques publiques de conservation basées sur des mesures réglementaires de mise sous protection stricte



- Mettre en valeur le rôle clé des propriétaires privés et ayant-droits dans la conservation de la nature



- Renforcer l'implication des usagers (ex : détenteurs du foncier^s, chasseurs et autres ayant-droits) dans la conservation de la trame écologique et de la nature ordinaire

- Démontrer l'impact positif de ces activités sur la biodiversité



- Constituer un réseau de territoires pilotes avec des partenaires de l'intendance du territoire



OBJECTIFS

Pour les territoires labellisés, à terme



- Obtenir une reconnaissance publique à l'échelle régionale, nationale et européenne



- Intégrer un réseau national et européen



- Partager des méthodes de conservation et de gestion durable de la faune sauvage et de ses habitats



- A terme, faciliter l'accès à des financements pour soutenir ses actions favorables à la nature

FONCTIONNEMENT

Un comité de pilotage : ELO – FNC – ONCFS
– FFS qui valide les territoires candidats.

Budget FNC - ONCFS de 20000 € / an sur 3 ans (hors ETP)

Au niveau de la FNC, ¼ temps chargé de mission
pour l'adaptation du questionnaire au contexte français
et l'animation

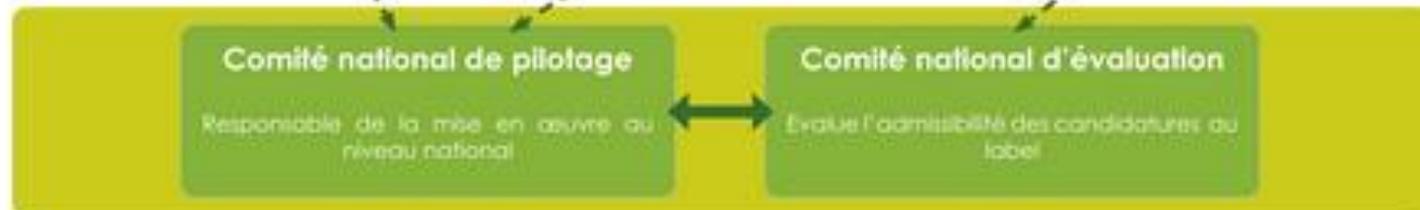
Un appui du réseau fédéral par la Fondation: des
Fédérations des Chasseurs reçoivent une aide de 600 €
par dossier instruit et territoire labellisé dans la limite de
20 territoires par an.

FONCTIONNEMENT

Niveau européen



Niveau national



FONCTIONNEMENT

Processus de labellisation



FONCTIONNEMENT

Etape 1 : adhésion à la charte

L'adhésion à la charte par simple signature, correspond au respect de 10 engagements, tels que :

- ✓ Avoir élaboré un document pluriannuel de gestion du territoire
- ✓ Pratiquer une chasse et/ou une pêche durable au sens de la Charte Européenne de la Chasse et de la Biodiversité
- ✓ Mettre en place des activités pédagogiques
- ✓ Garantir un équilibre durable entre la chasse, la faune sauvage et ses habitats
- ✓ Respecter les obligations légales et réglementaires dans les domaines de l'environnement (exemple : Natura2000)

FONCTIONNEMENT

Etape 2 : le dossier de candidature au label

Critères de notation :

- **Activités socio-économiques présentes sur le territoire**, et plus particulièrement des activités agricoles, forestières, chasse et pêche
- **Etat des lieux écologiques et mesures de gestion** mises en place pour la biodiversité
- **Gestion durable des ressources**
- **Education à la nature et ouverture au public**
- **Autres critères:** Libre circulation de la faune sauvage, conservation du patrimoine, travaux de gestion pouvant avoir des impacts sur l'environnement, ...

LABEL WILDLIFE ESTATES
TERRITOIRES DE FAUNE SAUVAGE



DOSSIER DE CANDIDATURE
FRANCE

Version 3 (Février 2018)

En attente de validation par le Comité Scientifique européen du label Wildlife Estates

NOM DU TERRITOIRE :

NOM DU GESTIONNAIRE :

DATE DE CANDIDATURE :

ELO
European Land Owners' Organisation

Fédération Nationale des Chasseurs

FONDATION
FRANÇOIS
SOMMIER
www.fondationfrancoissommer.fr
CERFA N°10434
Ministère de l'Environnement
et de la Faune Sauvage

	Catégories de notation :				
	Max	Intermédiaire	Min		
Qualification gestionnaire acteurs cynégétiques (QUESTION BONUS)	10 (bonus)	5	0		
Programme de communication (QUESTION BONUS)	10 (bonus)	5	0		
Etat des lieux socio-économique	120				<i>N° de groupe</i>
<i>Type d'agriculture/élevage</i>	10	5	0		1
<i>Utilisation de produits phytosanitaires</i>	10	5	0		1
<i>Pratiques agricoles en faveur de la biodiversité</i>	10	5	0		1
<i>Autres pratiques agricoles en faveur de la biodiversité</i>	10	5	0		1
<i>Utilisation d'intrants sur les prairies</i>	10	0			2
<i>Pratiques dans les prairies en faveur de la biodiversité</i>	10	5	0		2
<i>Certification, documents de gestion forestière</i>	10	5	0		3
<i>Pratiques sylvicoles en faveur de la biodiversité</i>	10	5	0		3
<i>Type de chasse pratiquée</i>	10	0	-5	-10	
<i>Aménagements piscicoles en faveur de la biodiversité</i>	10	5	0		4
<i>Conservation du patrimoine culturel et historique</i>	10	5	0		
<i>Surveillance de territoire</i>	10	5	0		
Etat des lieux écologiques	50				
<i>Présence d'espèces emblématiques/d'intérêt communautaire</i>	20	10	5		
<i>Surfaces d'intérêt écologique</i>	20	10	5		
<i>Mesures de gestion spécifiques des milieux naturels</i>	10	5	0		
<i>Participation à études scientifiques (QUESTION BONUS)</i>	10 (bonus)	0			
Maintien des populations de faune et flore d'espèces locales	50				
<i>Disponibilité alimentaire</i>	10	5	0		
<i>Lâchers de gibier/poissons</i>	10	0	-10		
<i>Suivi sanitaire des populations</i>	15	10	0		
<i>Lutte contre les espèces exotiques envahissantes</i>	15	0	-10		
Durabilité écologique des prélèvements chasse et pêche	40				
<i>Gestion cynégétique à vocation durable</i>	20	10	0		
<i>Prévention des dégâts de gibier</i>	20	10	0		
Gains socio-économiques induits par la chasse et la pêche	40				
<i>Financement des actions environnementales</i>	10	5	0		
<i>Lien social</i>	10	5	0		
<i>Emplois directs</i>	10	5	0		
<i>Filière venaison</i>	10	5	0		
Pratiques de gestion négatives pour l'environnement	0				
<i>Travaux de gestion négatifs pour l'environnement</i>	0	-5	-10	-20	
<i>Libre circulation de la faune sauvage</i>	0	-5	-10	-20	
TOTAL	300				

Notation sur 300 points + 30 points de bonus, avec un minimum requis de 210 points. Questions négatives : -70 points maximum

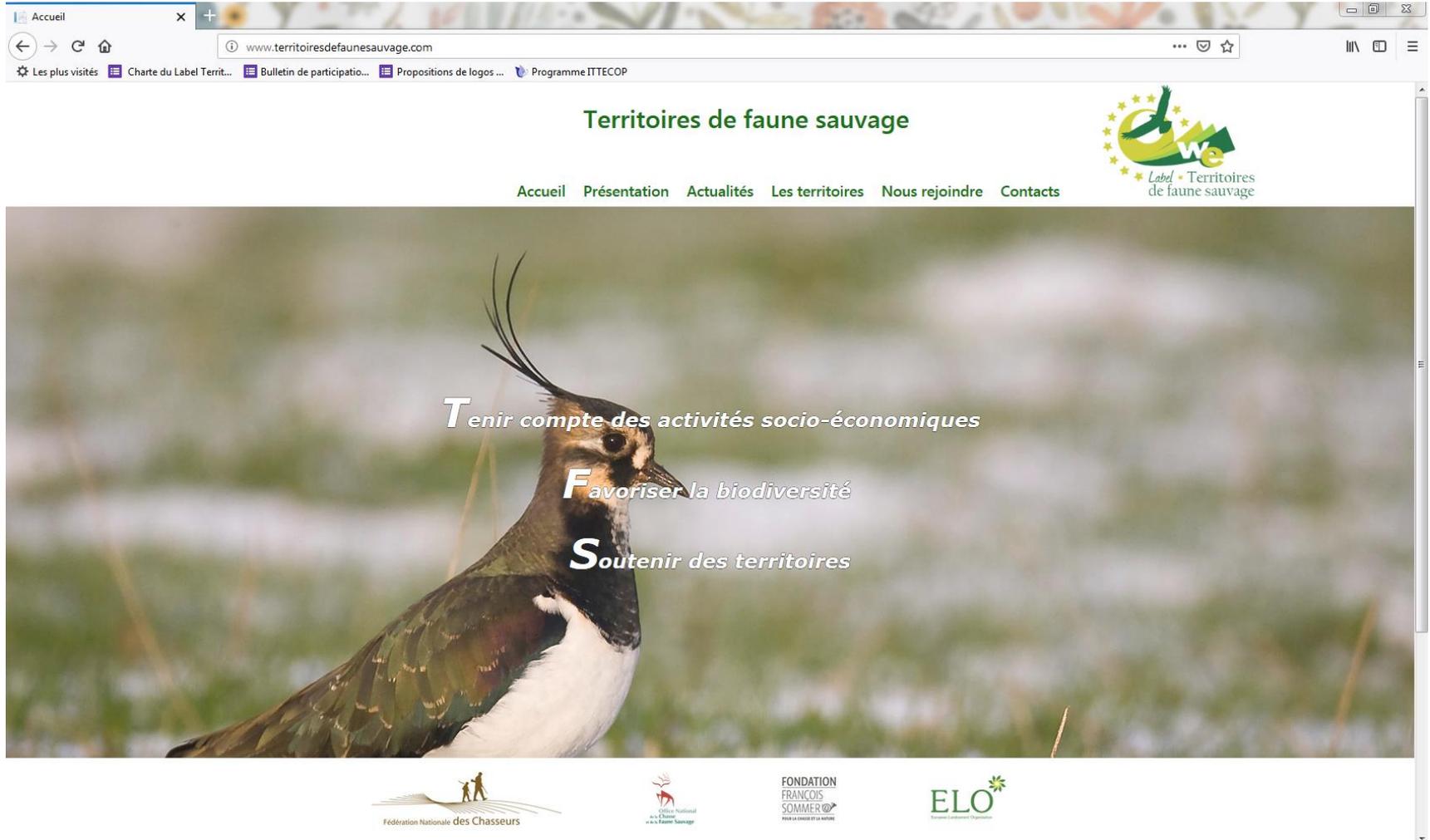
NB : En cas d'absence de certaines activités socio-économiques, la notation finale se fait sans les points des questions correspondantes :

	N° de groupe	Nb points
Agriculture	1	40
Elevage	2	20
Sylviculture	3	20
Pêche	4	10

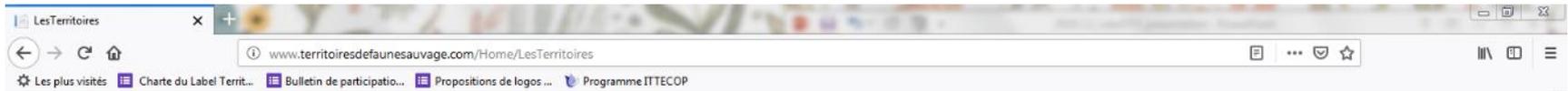
Notation sur 300 points + visite du territoire obligatoire

Minimum requis : 210 points (70% du score maximal)

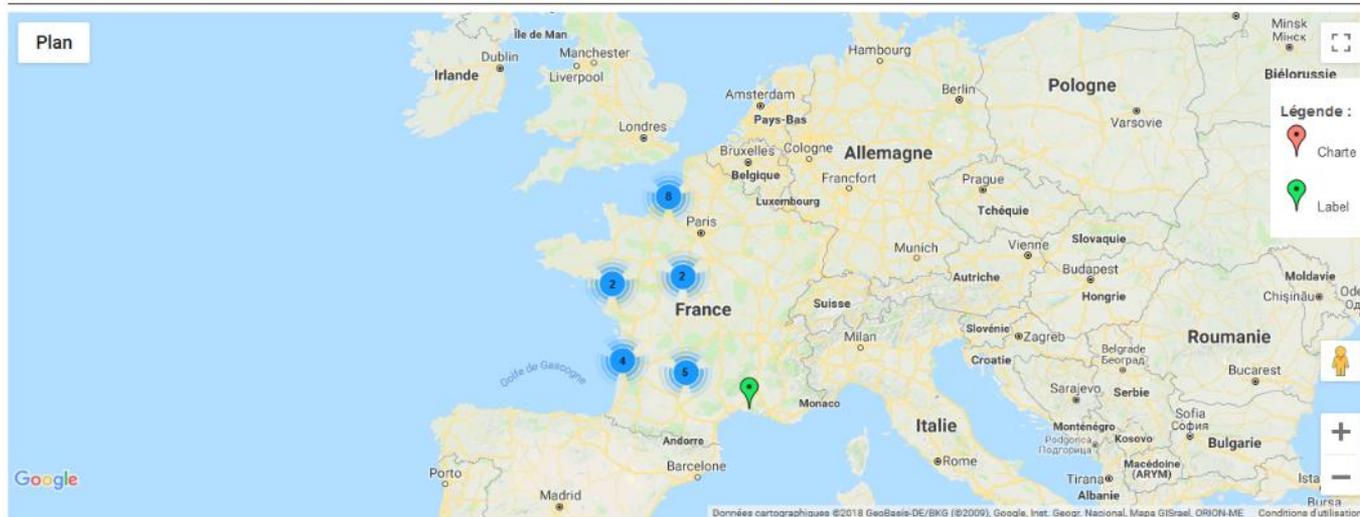
SITE INTERNET ET CARTE DE FRANCE



SITE INTERNET ET CARTE DE FRANCE



LE RESEAU FRANCAIS DES « TERRITOIRES DE FAUNE SAUVAGE »



Domaine de Jarras-Listel

2011 - 800 ha - Gard

Le domaine de Jarras-Listel est un domaine viticole qui a souhaité mettre en place un modèle de gestion permettant de produire du vin tout en utilisant le territoire de façon durable. Pour cela, le domaine a mis en oeuvre un plan de gestion environnementale qui prévoit autant d'espace naturel non cultivé que d'espace cultivé, des pratiques de

TERRITOIRES

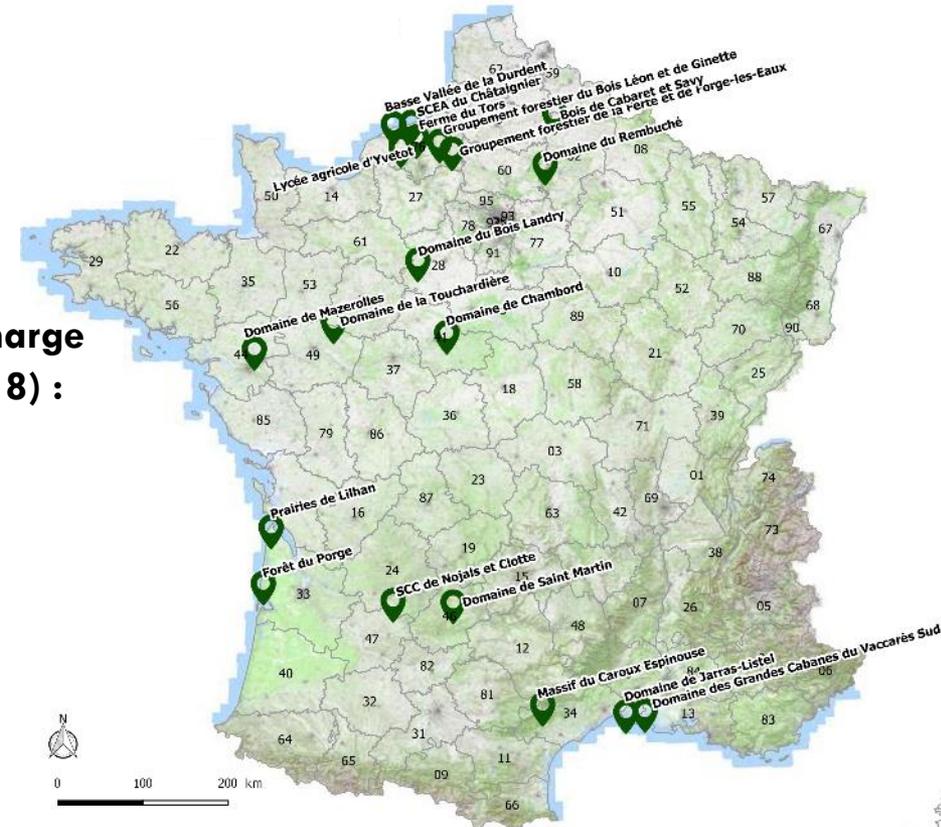
21 territoires labellisés (+ 12 dossiers en cours)

6 territoires labellisés par l'ONCFS :

- Domaine de Jarras-Listel (30) (2011)
- Massif du Caroux Espinouse (34) (2012)
- Domaine de Chambord (41) (2012)
- Exploitation du lycée agricole d'Yvetot (76) (2012)
- Domaine de Mazerolles (44) (2013)
- Domaine du Bois Landry (28) (2015)

15 territoires labellisés depuis la prise en charge opérationnelle par la FNC (2016-2017 et 2017-2018) :

- Domaine de la Touchardière (49) (2016)
- Domaine des Grandes Cabanes du Vaccarès Sud (13) (2016)
- Basse Vallée de la Durdent (76) (2017)
- Société communale de chasse de Nojals et Clotte (24) (2017)
- Domaine du Rembuché (60) (2017)
- Ferme du Tors (76) (2017)
- Groupement forestier du Bois Léon et Ginette (76) (2017)
- Groupement forestier de la Ferté et de Forges-les-Eaux (76) (2017)
- **Prairies de Lilhan (33) (2018)**
- **Forêt du Porge (33) (2018)**
- **Domaine de Saint Martin (46) (2018)**
- **Bois de Cabaret et Savy (02) (2018)**
- **Ferme Bouclon (76) (2018)**
- **GIASC du Villerealais (47) (2018)**
- **Merlet (02) (2018)**



TERRITOIRES

Exemples de mesures de conservation de la biodiversité mises en place par les territoires engagés la nature

- **Planification et plans de gestion** (élaboration de plans de gestion environnementaux, conceptions de projets et programmes d'actions favorables au maintien ou au développement de la faune et de la flore)

- **Amélioration de la trame écologique**

Milieux humides: pâturage bovin ou équin raisonné et fauche tardive, gestion hydraulique, création ou restauration de plans d'eau, d'étangs, de mares, de fossés de canaux

Milieux agricoles: création de mosaïque d'habitats, redécoupage des tailles de parcelles, alternances des cultures d'automne et de printemps, implantations de bandes enherbées, de haies biodiversité et d'ilots buissonnants, de jachères faunistiques, de couverts hivernaux, de cultures intermédiaires

Milieux forestiers : diversification dans la conduite des peuplements, maintien d'arbres morts, diversité de classes d'âge, végétation naturelle conservée, maintien d'éléments particuliers (bois mort sur pied et au sol, mares, etc.), régénération naturelle, travaux en dehors des périodes de reproduction

- **Préservation de la flore et de la faune patrimoniale** (lutte contre les espèces invasives, ouvrages hydrauliques pour les batraciens, restauration de mares spontanées, conservation des murets traditionnels)

TERRITOIRES

Nature des mesures de conservation de la biodiversité mises en place par les territoires engagés la nature

- **Amélioration de l'environnement** (Raisonnement de l'utilisation des produits phytosanitaires et fertilisants, gestion de l'urbanisme et de l'emprise au sol des bâtiments, gestion des eaux pluviales, pratiques de compostage et de fertilisation naturelle, rationalisation des ressources en eau, lutte contre l'érosion des sols, recyclage et valorisation des déchets verts)
- **Gestion durable des ressources naturelles** (pêche et chasse raisonnées dans leur prélèvements, suivi et adaptation des prélèvements)
- **Suivi de la faune sauvage, de la biodiversité et de paramètres environnementaux** (expertise faune & flore, suivi de bio indicateurs avec des universités)
- **Communication sensibilisation et éducation du public** (accueil du public sur les espaces, sensibilisation à la nature)
- **Certification et labels** (PEFC, Agrifaune etc.)

TERRITOIRES

Tableau synthétiques de présentation selon les activités socio-économiques pratiquées de ces gestionnaires engagés pour la nature

Activités socio-économique principales	Activités socio-économiques complémentaires	Propriétaires et/ou Gestionnaires – forme morale
Élevage & agriculture	Enseignement Production forestière Chasse et pêche raisonnée	Exploitation du Lycée agricole d'Yvetot (76) Domaine de la Touchardière (49) SARL Domaine de Mazerolles (49) SCI
Céréaliculture, grandes - cultures	Élevage, valorisation des déchets verts, chasse raisonnée, sensibilisation du public	Territoire de la ferme du Tors (76) Territoire du Groupement d'Intérêt Agro-Sylvo-Cynégétique du Villeréalais (47) – Ensemble de propriétaires d'agriculteurs et de sylviculteurs au sein d'une ASBL Le territoire du Merlet (02)
Viticulture	Ecotourisme, chasse et pêche durable	Domaine de Jarras Listel (30)
Pastoralisme	Chasse durable, écotourisme	Territoire du Caroux Espinouse (34) - GIEC - Ensemble de propriétaires d'agriculteurs et de sylviculteurs au sein d'une ASBL

TERRITOIRES

Tableau synthétiques de présentation selon les activités socio-économiques pratiquées de ces gestionnaires engagés pour la nature

Activités socio-économique principales	Activités socio-économiques complémentaires	Propriétaires et/ou Gestionnaires – forme morale
Production forestière	<p>Ecotourisme, chasse raisonnée Education à la nature et chasse raisonnée</p> <p>Chasse durable</p> <p>Chasse durable</p>	<p>Domaine du Bois Landry (28) – SCI Domaine du Rambuchet (60) – Propriété privée</p> <p>Territoire du groupement forestier du Bois Léon et Ginette (76) – Propriété privée</p> <p>Territoire du groupement forestier de la Ferté et de Forges-les-Eaux</p>
Chasse durable	<p>Élevage raisonné</p> <p>Agriculture raisonnée</p>	<p>Territoire Basse Vallée de la Durdent (76) – 16 propriétés adhérentes regroupées au sein d'une ASBL Territoire de la société communale de chasse de Nojals et Clotte (24)- ASBL Société de chasse</p>
Tourisme et patrimoine	Conservation en espace naturel	Domaine de Chambord - EPIC
Conservation en Espace naturel	Ecotourisme, chasse raisonnée, agriculture	Domaines de Grandes Cabanes du Vaccares -Conservatoire du littoral - ONCFS – Etablissement Public

QUELLES PERSPECTIVES APRÈS CETTE PREMIÈRE EXPÉRIMENTATION ?

- *Apporter un soutien aux territoires sous charte et label et suivre les 12 territoires en cours de labellisation*
- *Des partenariats à tisser avec d'autres organismes de l'intendance du territoire ?*
- *Une reconnaissance à obtenir ? Un label des territoires privés qui pourrait être vu comme complémentaire au label « territoires engagés pour la nature » qui cible les collectivités dans le cadre du plan biodiversité du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire ?*



MERCI DE VOTRE
ATTENTION